

La première semaine du député

Revue de presse

Est Républicain
du 28/05/17

Quelles sont vos premières impressions ?

En fait, on n'a pas relâché la pression. Dès lundi, nous avons rendu la voiture de location, fait place nette et avons rendu le QG de campagne. Le tout au rythme des réunions qui m'attendaient au

d'abord à la cérémonie en hommage à Christian... à l'inauguration... en fin d'après-midi. Le soir, j'ai profité d'un moment convivial à l'école de Rosières.

Et votre séjour à Paris ?

J'ai pris le train mardi à 5 h 30.

Comment allez-vous organi-

Comment allez-vous organiser votre première semaine ?

Comment allez-vous organiser votre première semaine ?

Juin 2017 - Juin 2018

Thibault Bazin

première proposition de loi
toujours enthousiaste Thibault Bazin, le jeune député L...
circonscription, « la plus vaste département : de Marcel-Picot Raon-lès-Leau », rappelle-t-il, e se 190 communes. Celui a de niss... se rendre an... leur état scolaire mosellan. « Or service à la personne

Défense

Logement

Familles

Territoires

Communes



Député de la 4^{ème} circonscription
de Meurthe-et-Moselle

SOMMAIRE

Juin 2017.....	p3
Juillet 2017.....	p4
Août 2017.....	p5
Septembre 2017.....	p6
Octobre 2017.....	p9
Novembre 2017.....	p11
Décembre 2017.....	p12
Janvier 2018.....	p16
Février 2018.....	p18
Mars 2018.....	p19
Avril 2018.....	p20
Juin 2018.....	p21

Juin 2017

- Juin 2018



Juin 2017

4^e CIRCONSCRIPTION > Coup de théâtre

Est Républicain du 18/06/17

Les Républicains conservent leur siège

« La "remontada" a bien eu lieu. C'est incroyable. Je suis super-content », livrait tout de go Thibault Bazin, avant de s'offrir son premier bain de foule à la permanence de son suppléant et député sortant, Jacques Lamblin, peu avant 20 h 30. Le très jeune (32 ans) député LR-UDI y était salué par des militants enthousiastes, scandant son prénom. Au QG de sa campagne et lieu de permanence, il a remercié les troupes pour leur « fidèle soutien ». Sa victoire « vient du territoire. Je la lui dois et la lui rendrai par mon travail durant 5 ans », pour et sur cette terre « où je veux être utile et constructif ».

Comme un coup de théâtre dans la 4^e circonscription de Meurthe-et-Moselle, où Thibault Bazin l'emporte avec 53,24 % des voix. La tendance s'est rapidement faite jour hier, dès les premiers résultats tombant. Que ce soit au QG de Philippe Buzzi, donné favori, où les petites communes rurales s'affichaient clairement en faveur du candidat des Républicains. Ou à Erckmann, le bureau centralisateur de Lunéville : le



« L'aventure ne fait que commencer et le travail aussi ». Photo P.B

nouveau député y truste 14 des 15 bureaux avec une confortable avance de 496 voix. Elle n'était que de 25 voix le 11 juin.

Philippe Buzzi marchait en tête au premier tour avec un écart de 3.113 voix sur son challenger. Retournement de situation hier avec 2.372 voix de plus pour Thibault Bazin, qui a donc créé la surprise en éliminant le candidat de La République En marche dans un contex-

te de forte démobilisation de l'électorat. Déjà faible dimanche dernier, la participation a chuté de quasiment 7 points (42,03 %) hier. Imputable, à l'analyse des résultats, à la désaffection des électeurs de gauche, dont les voix ne se sont pas reportées sur Philippe Buzzi comme il pouvait l'espérer. Les votes blancs ont également largement augmenté, passant de 796 à 3.191 hier.

C.A et P.B

MMO04 - V1



La première semaine du député

Est Républicain
du 28/06/17

Élu le 18 juin dernier, Thibault Bazin vient de faire ses premiers pas dans sa nouvelle fonction. Confidences.

Quelles sont vos premières impressions ?

En fait, on n'a pas relâché la pression. Dès lundi, nous avons rendu la voiture de location, fait place nette et avons rendu le QG de campagne. Le tout au rythme des réunions qui m'attendaient au conseil départemental et à la mairie de Rosières-aux-Salines. Jeudi, j'ai repris mon travail de développeur d'opérations immobilières pour envisager mon départ sous la forme d'une rupture conventionnelle. J'avais pris des congés sans solde et je quitte le monde de l'entreprise. Cela fait tout juste 10 ans, cette semaine, que je travaillais dans cette société. Même si je ne suis

pas à plaindre comme député, j'abandonne un CDI, ce n'est pas anodin. Vendredi, j'ai vécu ma première journée sur le territoire avec ma nouvelle fonction, d'abord à la cérémonie en hommage à Ghislain Demonet, puis à l'inauguration du festival international du FIMA de Baccarat, en fin d'après-midi. Le soir, j'ai profité d'un moment convivial à l'école de Rosières.

Et votre séjour à Paris ?

J'ai pris le train mardi à 5 h 30. J'étais l'un des premiers sur place. Les formalités administratives ont pris toute la matinée. Il faut créer les badges, voir les dossiers retraite car on change de régime, de sécurité sociale aussi, connecter notre téléphone, créer son adresse mail... On passe d'un service à l'autre et, à chaque fois, il faut répéter les mêmes éléments.

Votre entrée dans l'Hémicycle fut un moment particulier ?

C'était un mélange de sentiments. Nous y avons fait les photos officielles. On sort d'une zone de confort : c'est un nouveau lieu de travail. J'espère vite trouver mes repères pour être efficace.

Vous connaissiez déjà les lieux ?

Lors d'un congrès des maires, j'avais eu l'occasion de suivre une séance de nuit, dans le public. Jacques Lamblin m'avait

aussi montré son bureau. En tant que député suppléant, je n'avais un rôle de représentation que sur le territoire, pas à Paris.

Avez-vous déjà recruté vos attachés parlementaires ?

Pour recruter, cela ne sera possible que la semaine prochaine : il faut déjà accomplir toutes les formalités. Je pense m'appuyer sur les bases de l'équipe de Jacques Lamblin.

Comment allez-vous organiser votre semaine de travail désormais ?

Comme pour le recrutement des attachés parlementaires, je veux prendre le temps de la réflexion. Les trois mois qui s'annoncent seront particuliers. Il faut sortir de l'entreprise, transmettre la mairie de Rosières (N.D.L.R. : la loi anti-cumul des mandats le contraint à abandonner le poste de premier magistrat), avant la mi-juillet. Je pense que je me rendrai à Paris les mardi, mercredi et jeudi, sauf sollicitations particulières sur le territoire. Les réunions du conseil départemental (N.D.L.R. : Thibault Bazin est élu au Département depuis 2015), qui me donnent une attache aux réalités locales, ont lieu le lundi. La fin de semaine sera consacrée au travail sur le terrain.

Où allez-vous installer votre permanence ?



Le député de la circonscription occupe la place provisoire n°41 dans l'Hémicycle. Photo d'archives P.B.

Je l'ouvrirai de manière temporaire à Lunéville. Le territoire est étendu et je crois qu'il faut compter aussi avec une permanence décentralisée, numérique, téléphonique. Je voudrais aussi qu'elle soit accessible tard, un

soir par semaine, le samedi matin aussi. Je me donne le temps de l'été pour trouver le lieu et la meilleure réponse par rapport aux enjeux.

Recueilli
par Pascale BRACONNOT

Ils représentent à l'Assemblée Nationale les habitants des vingt-et-une circonscriptions de la Lorraine, jusqu'en 2022.
Mais qui sont-ils ?

Par Jean-Christophe Dupuis-Remond

Il est le plus jeune : Thibault Bazin (LR), 32 ans.

Le député de la 4e circonscription de Meurthe-et-Moselle a été élu sans étiquette politique, en mars 2008, **maire de Rosières-aux-Salines** (3.000 habitants). Et plus jeune maire de France. Marié, père de deux enfants, il a été député suppléant de Jacques Lamblin, le maire de Lunéville (qui est aujourd'hui son suppléant !). Il est également conseiller départemental depuis 2015.

France info
19 Juin 2017

Politique

DOSSIER : Les élections législatives dans les Vosges et en Meurthe-et-Moselle avec France Bleu Sud Lorraine

Législatives : qui est Thibault Bazin, nouveau député Les Républicains de la 4e circonscription de Meurthe-et-Moselle

Thibault Bazin, Les Républicains, a été élu dimanche 18 juin député de la 4e circonscription de Meurthe-et-Moselle. Avec 53,24% des voix, il a battu Philippe Buzzi de La République en marche.

France bleu, le 19 juin 2017



Un nouveau député pour la 4e circonscription de Meurthe-et-Moselle : Thibault Bazin, Les Républicains. © Maxppp - Alexandre

PARIS - POLITIQUE L'Est Républicain

Chassé-croisé à l'Assemblée nationale

Avant l'ouverture officielle de la session parlementaire mardi prochain, les députés font leur rentrée cette semaine. LE 21/06/2017 À 05:05



complexe mêlant ti Juillet 2017

INFRASTRUCTURE SPORTIVE - INAUGURATION D'UN PÔLE
REGROUPEMENT TIR ET TENNIS

Saint-Nicolas-de-Port a inauguré le Mouv', complexe mêlant tir et tennis

Saint-Nicolas-de-Port a inauguré ce mercredi le Mouv', un nouveau complexe sportif dernier cri pour ses clubs de tir et de tennis. Qui pourra accueillir de nouvelles activités dans le futur.

VU 495 FOIS | LE 13/07/2017 À 05:05 | MIS À JOUR LE 13/07/2017 À 09:15 | 0 RÉAGIR | [f](#) [t](#) [in](#) [e](#)



Son collègue tireur, Philippe Muller, était lui ravi de pouvoir offrir à ses licenciés toutes les disciplines du tir à 10 m, pour carabine ou pistolet (précision, vitesse ou standard), ainsi que trois cibles numériques qui permettent aux spectateurs d'observer les tirs en direct. **Le nouveau député Thibault Bazin, venu en voisin a ainsi fait une démonstration et a trouvé la cible, tout comme le maire portois.**

Qui se projetait ensuite dans l'avenir, en révélant que cet espace pourrait accueillir de nouvelles activités, moyennant l'installation d'une halle. Citant ainsi le tennis de table, le badminton, le tir à l'arc ou la pétanque...

Adrien RICHARD

Août 2017

LORRAINE - ASSEMBLÉE NATIONALE LE 03/08/2017

Session parlementaire à marche forcée

Comment les parlementaires lorrains ont-ils vécu leur première session à l'Assemblée nationale sous l'ère Macron ? De La France insoumise aux Républicains, neuf députés témoignent à quelques jours de leurs (courtes) vacances.

premières impressions - Inquiet

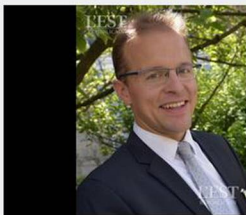


Photo Pierre MATHIS

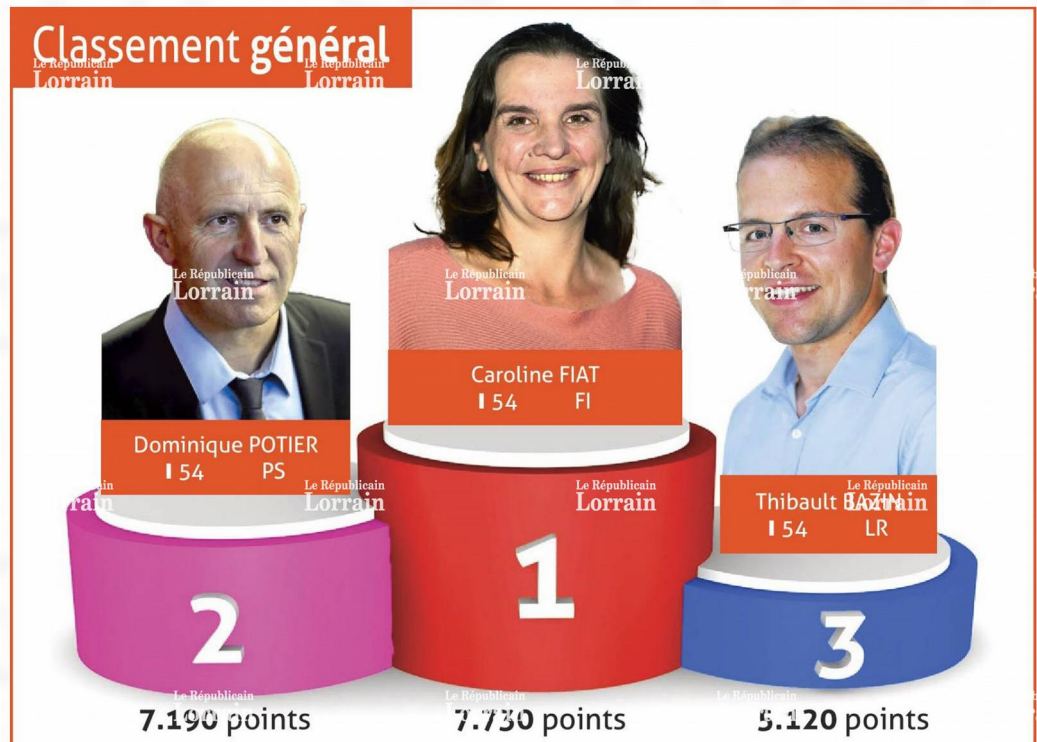
Thibault Bazin

Le député LR de Lunéville se dit « inquiet sur la gouvernance de l'Assemblée. Contrairement à la tradition, la majorité a trusté tous les postes, les trois de questeur, et les six vice-présidences. Ce non-partage douche mon espérance sur la forme, en arrivant au palais Bourbon. 85 % des réunions de commission ont été consacrées à des auditions. Où est l'intérêt ? »

L'Est Républicain

Le Républicain
Lorrain

Classement général



Les propositions de loi et les questions écrites ou orales comptent pour le classement général mais sans donner lieu à des classements particuliers pour ce premier baromètre compte tenu de leur faible nombre. Un seul (Bazin) a cosigné quatre propositions de loi. Ils sont trois à avoir posé une question orale (Cariou, Belhaddad, Di Filippo), sept à avoir posé entre une et cinq questions écrites (Potier, Bazin, Naegelen, Belhaddad, Gaultier, Rauch, Di Filippo, Trisse).

Septembre 2017

LUNÉVILLE - SÉCURITÉ L'Est Républicain

Des renforts bienvenus à l'hôtel de police

Six hommes et femmes viennent de rejoindre l'hôtel de police de Lunéville. Le plus gros renfort affecté dans le département. Revue de détail.

VU 1393 FOIS | LE 02/09/2017 À 05:05 | MIS À JOUR LE 02/09/2017 À 09:55 | 0 RÉAGIR | [f](#) [t](#) [in](#) [e](#)



Plus habitués au terrain qu'aux photos les policiers. Mais, hier, ces hommes et femmes qui cultivent la discrétion recevaient dans leurs locaux la visite du préfet, Philippe Mahé, accompagné du directeur départemental de la sécurité publique, Nicolas Jolibois, du sous-préfet, Rachid Kaci, du maire, Jacques Lamblin, et du député, Thibault Bazin.

Les représentants de l'État et élus rencontraient les six nouveaux de l'hôtel de police, dont cinq arrivés officiellement ce vendredi. « Ils représentent plus de la moitié des renforts alloués à la Meurthe-et-Moselle », précise le préfet. Un effectif supplémentaire dans le cadre de l'engagement du directeur général de la

police nationale de renforcer en priorité la sécurité publique. « L'an passé, les efforts avaient été portés dans le Pays Haut. L'an prochain, on espère que la circonscription de Nancy en sera bénéficiaire. »

Philippe Mahé a rappelé la tradition de travail entre la ville et la police, une convention de coordination a été signée l'an passé entre police nationale et municipale. Pour Jacques Lamblin, « la sécurité est une mission régalienne, la commune s'engage dans certaines responsabilités en matière de sécurité, car elle n'a pas les moyens financiers de faire plus ». Et de citer l'exemple « des caméras de vidéo protection » déjà déployées par la commune.

Parmi les six nouveaux, quatre exerçaient leur fonction dans l'agglomération nancéienne et en profitent pour se rapprocher de leur domicile. Deux autres arrivent du Nord et des Yvelines. Ils portent ainsi à 41 l'effectif de gradés et gardiens, place Clarenthal, des locaux qui voient travailler 55 personnes au total (gradés, gardiens, officiers, adjoints de sécurité et personnel administratif et technique).

A noter parmi les nouveaux arrivants, une agent de la police technique et scientifique, qui ne portera ni arme, ni tenue. Une personne qui se consacrera entièrement à cette mission effectuée jusqu'alors par un personnel polyvalent de la brigade la sûreté urbaine.

C.S.-C.

Octobre 2017

LUNÉVILLE - LOGEMENT L'Est Républicain

L'OPH gèle ses investissements

18 octobre 2017

Il répond ainsi aux mesures gouvernementales annoncées, dont la baisse des loyers dans le parc social pour compenser celle des APL. Certains programmes sont d'ores et déjà suspendus.



Autour du président de l'OPH, Frédéric Brégeard, le maire Jacques Lamblin, le député Thibault Bazin, le président de la CCTLB Laurent de Gouvion Saint-Cyr et le directeur de l'Office, Claude Faivre. Photo C.A

Les entreprises locales impactées

Fort de ce constat, l'OPH a décidé de prendre dès 2018 des mesures « drastiques d'économie », qui se traduiront par la suspension des projets de construction et de rachat de patrimoine (213 logements, 23 M€) et des opérations de réhabilitation (1.036 logements, 30 M€) non encore engagés.

Décision a également été prise de suspendre une partie des programmes de maintenance locative non urgents et certaines dépenses de fonctionnement (embauches, entretien courant).

Dès lundi, le comité directoire de l'OPH a suspendu les programmes de réhabilitation Sélestat 2, Saint-Lambert et Boufflers à Lunéville (264 logements, 9 M€), Haxo à Baccarat (96 logements, 2 M€) et le projet de construction de 30 logements avenue de la Libération à Lunéville. Des opérations de ravalement de façades risquent également de ne pas se concrétiser.

« Existe-t-il une alternative possible à ces suspensions de programmes ? », interroge un entrepreneur. « L'objectif est de démontrer au gouvernement les risques que les mesures qu'il annonce vont engendrer, parmi lesquels une baisse des investissements. Ce qu'il ne souhaite pas je pense », répond Jacques Lamblin. « Elles auront des conséquences sur les entreprises locales et en termes d'emploi », ajoute Laurent de Gouvion Saint-Cyr regrettant également une remise en cause de la qualité de vie dans les quartiers.

Thibault Bazin déplore pour sa part une lecture « seulement budgétaire, financière et parisienne » ne prenant pas en compte les spécificités des territoires ruraux.

Catherine AMBROSI

APL : LES BAISSSE ÉTALÉE SUR TROIS ANS DANS LE LOGEMENT SOCIAL

PUBLIÉ LE 03/11/2017 À 9H00 | MIS À JOUR LE 19/07/2018 À 17H53



L'Assemblée nationale a voté dans la nuit de jeudi à vendredi la baisse de 1,7 milliard d'euros du financement des APL. Pour soulager les bailleurs sociaux, à qui l'Etat demande parallèlement de baisser les loyers, cette coupe sera étalée sur trois ans.

Pour Clémentine Autain, de la France insoumise, cet article "orchestre la mise en péril de tout le système du logement social, avec une perte de recettes considérable" des bailleurs sociaux "On va casser un modèle HLM que beaucoup nous envie", a estimé Stéphane Peu (PCF) ex-président de Plaine commune Habitat, fustigeant une "politique mûrement réfléchie, cohérente, visant à affaiblir le secteur HLM et renforcer le secteur privé". "Partout en Europe où une telle politique a été menée, elle a été une catastrophe". "Réformer, pourquoi pas ? Mais vous imposez des mesures inadéquates comme la suppression de l'APL accession qui solvabilise les ménages modestes", a jugé de son côté Thibault Bazin (LR).

Novembre 2017



VERS UNE PRIORITÉ À LA RÉSIDENCE ALTERNÉE APRÈS LA SÉPARATION DES PARENTS ?

Par **Le Parisien avec AFP**, 23 novembre 2017 | 15h04

La résidence alternée bientôt posée comme principe de base en cas de séparation des parents ? C'est tout l'enjeu du débat qui agite l'opinion et les députés, soumis à un vote le 30 novembre.

Parlementaires de gauche comme de droite ont émis des réserves lors de cette lecture. Alors que la socialiste Cécile Untermaier parle d'« un problème de méthode », et Danièle Obono (LFI) d'« une proposition mal préparée et dangereuse », les Républicains Thibault Bazin et Xavier Breton exigent quant à lui le report de l'examen d'un « texte complètement dénaturé après la commission ».

Résidence alternée : pourquoi elle fait polémique

Un député Modem voulait en faire la norme. Il a provoqué un tollé

Par Delphine Tanguy et Philippe Schmit

La Provence, 29 novembre 2017

En commission des lois, le 22 novembre, le texte avait déclenché un tollé. Et divisé jusqu'au groupe Modem : "J'étais opposée à cette proposition de loi, a ainsi expliqué Laurence Vichnievsky. Le système actuel de fixation de la résidence fonctionne assez bien et intègre déjà la proposition de la résidence alternée." L'UMP Thibault Bazin considérait lui que cette proposition "aventureuse", "menace surtout l'intérêt de l'enfant", tandis que la députée PS Georges Pau-Langevin s'inquiétait de l'absence "d'études montrant que l'intérêt de l'enfant réclame une telle évolution".

Décembre 2017

LUNÉVILLE Politique L'Est Républicain, 5 décembre 2017

« La maison commune de la circonscription »

C'est ainsi que le député Thibault Bazin qualifie sa toute nouvelle permanence de plain-pied au 17, rue Carnot, qui abritait il y a quelques années encore un salon de coiffure. Une permanence qu'il veut ouverte à tous, quelles que soient leurs opinions : « Je suis le député de tous les habitants de la 4^e circonscription », rappelle le trentenaire, très enthousiaste au regard du premier semestre déjà effectué de son mandat.

Après quelques mois passés place Léopold dans les bureaux de Jacques Lamblin avec qui elle collaborait depuis 2003, Isabelle André, dorénavant attachée parlementaire de Thibault Bazin, s'est installée rue Carnot. Deux autres collaborateurs, Geoffrey Meresse-Volleaux, Lunévillois, et Léopold Barbier, Blainvillois, navigueront eux entre cette adresse et des permanences décentralisées dans la circonscription. Le premier, âgé de 23 ans, fraî-

chement diplômé en droit fiscal, a en charge l'arrondissement de Lunéville ; le second, 21 ans, a intégré l'équipe à temps partiel, étudiant en 3^e année de licence de géographie à l'université de Lorraine à Nancy, il s'occupe des autres secteurs de la circonscription (dont Richardmémil, Flavigny, Laneuville-devant-Nancy, Saint-Nicolas de Port, Tomblaine...) L'équipe est au complet si l'on y ajoute Marie-Laure De Thore attachée parlementaire à Paris, à temps partiel. « Je suis sur la plus grande circonscription de Meurthe-et-Moselle, de Marcel Picot à Raon-lès-Leau : je ne suis pas le député de Lunéville. J'ai donc une permanence fixe ici et des permanences pour aller au plus près des personnes. C'est un mode expérimental pendant un an », explique Thibault Bazin.

Au 17 rue Carnot, est installé un « point numérique de proximité »



Dans cette permanence de Thibault Bazin, (ici avec son équipe lunévilloise au complet), les habitants de la 4^e circonscription peuvent aussi être reçus de façon confidentielle. Photo C.S.-C.

ouvert à tous : « L'État se désengage et propose de plus en plus de services par internet pour l'État civil notamment... Parfois, les communes n'ont pas les moyens d'ouvrir une permanence toute la

semaine. Ce point numérique est ouvert avec les moyens qui me sont alloués par l'État. »

> Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.



MEURTHE-ET-MOSELLE - POLITIQUE - L'Est Républicain

Nouveaux députés : premier bilan

Six mois après leur élection, Carole Grandjean (LREM), Caroline Fiat (FI), Thibault Bazin (LR) et Laurent Garcia (MoDem), les nouveaux députés de la Meurthe-et-Moselle Sud, se livrent sur leur début de mandat. LE 23/12/2017 À 05:02



Caroline Fiat (France Insoumise), Carole Grandjean (LREM) et Thibault Bazin (LR) lors de leur entrée à l'Assemblée nationale. Photo Archives Pierre MATHIS

Ils sont les nouveaux visages de la politique en Meurthe-et-Moselle. Chacun dans son registre incarne le renouveau voulu par les électeurs à travers un suffrage des législatives qui a mis à mal les grands partis traditionnels. Six mois après leur entrée à l'Assemblée nationale, Carole Grandjean de La République en marche (LREM), Caroline Fiat de la France insoumise (FI), Thibault Bazin de Les Républicains (LR) et Laurent Garcia du MoDem font le point sur leur début de mandat.

Thibault Bazin s'est déjà fait remarquer comme étant l'une des « grandes gueules de la droite » dans l'hémicycle. C'est ainsi que le Parisien le qualifie. Dans les colonnes du quotidien, on apprend qu'il fait partie avec le Mosellan Fabien Di Filippo ou encore Aurélien Pradié, des députés LR les plus virulents. C'est lui qui crie le surnom de « Rabot » à l'endroit du ministre des Territoires, Jacques Mézard. Depuis son élection, selon le site Nosedéputés.fr, il a déjà à son actif plus de 200 « interventions longues ».

C'est évidemment sans commune mesure avec Carole Grandjean, la députée LREM de Nancy. Si elle prend la parole avec plus de discrétion, elle s'est cependant beaucoup investie dans les commissions. Elle se démarque aussi des autres nouveaux visages parlementaires de Meurthe-et-Moselle par ses réunions publiques qu'elle multiplie sur sa circonscription.

Et Coco Chu acheta Baccarat - L'Est Républicain, le 31 décembre 2017

PDG d'un fonds de placement pour milliardaires chinois, Coco Chu a mis 164 millions d'euros sur la table pour s'offrir la cristallerie lorraine.

« Baccarat est un trésor vivant. C'est une belle endormie que nous allons réveiller. C'est l'archétype de la beauté et du raffinement », rappelle-t-elle. Elle précise qu'il n'est pas question de délocaliser la production. « Ce qui est fait à Baccarat, par des gens de Baccarat, continuera à y être produit ». A la mi-décembre, le député de Lunéville, Thibault Bazin, a fait un voyage éclair de 72 heures en Chine à l'invitation de Coco Chu pour présenter l'entreprise, sa tradition et sa modernité, à quelque 300 patrons et responsables politiques chinois. Daniela Riccardi, directrice générale, était du voyage. Coco Chu a placé sa confiance dans cette Italienne séduisante et très efficace, formée à l'école internationale de Procter & Gamble. Objectif : le développement international de la marque sur les marchés émergents en s'appuyant sur le réseau du secteur du luxe de FFC.

INTERVIEW

LORRAINE > Economie - L'Est Républicain, le 12 décembre 2017

« Une aventure humaine partagée »

La Chine accueillait ce week-end une délégation de Baccarat au forum économique de Sanya. Thibault Bazin, député (LR) de Lunéville était du voyage avec le maire de Baccarat et Daniela Riccardi, directrice générale de l'entreprise.

Dans quel état d'esprit rentrez-vous de Sanya ?

Cela a été très intéressant de voir qui est Fortune Fountain Capital (FFC), le fonds d'investissement de Coco Chu, qui est Coco Chu et les gens qui l'entourent. Nous avons fait connaissance après son bref passage en Lorraine en juillet. Et j'ai senti un interlocuteur très préoccupé par l'excellence et la transmission du patrimoine culturel autant que familial.

Baccarat a-t-elle séduit les Chinois ?

Il y a eu une forme de démonstration de la beauté et de la réussite de Baccarat. J'ai découvert un véritable goût pour les arts de la table. Une diversité gastronomique qui met en lien avec Baccarat. Les Chinois aiment boire du bon vin et encore plus quand c'est dans un beau verre.

Vous êtes parti pour porter l'ADN du savoir-faire lorrain en Chine, l'objectif est-il atteint ?

J'ai eu le sentiment que mon intervention s'inscrivait comme l'apport d'une pierre à une réflexion collective, sur ce thème de l'héritage et de la modernité. Et senti des personnes plus attentives au bien-être qu'à des chiffres. On reproche souvent aux investisseurs une lecture purement financière. Ces personnes m'ont convaincu de leur fierté d'entrer dans une aventure d'abord humaine.

Ce qui peut contraster avec l'image caricaturale que l'on attribue aux échanges avec la Chine...

Bien loin de l'image de Chinois froids et fermés que l'on peut avoir. Daniela Riccardi, DG de Baccarat, a pu présenter l'histoire de l'entreprise. Il y a un vif intérêt pour les questions de transmission d'un héritage et d'une entreprise dans une famille. Nous avons des problématiques communes qui vont au-delà de Baccarat, comme le développement partagé entre villes et campagnes ; la prise en compte de facteurs environnementaux et sociaux dans le développement d'une entreprise... Ils



Anna Wang, vice-présidente de FFC, Daniela Riccardi, directrice générale de Baccarat et Coco Chu, présidente de FFC. Photo d'archives DR

craignent comme nous de voir partir leurs entreprises sous pavillon étranger. Le respect mutuel en est grandi. Par ailleurs il s'agit d'un grand groupe familial, solide, organisé avec une vraie puissance de frappe.

Quel est le prochain rendez-vous entre Baccarat et la Chine ?

J'ai invité nos hôtes à l'Assemblée nationale, au Sénat où nous avons des lustres Baccarat. J'ai proposé une visite d'un certain nombre de sites de métiers d'art

autour de Baccarat. Les Broderies Gouffier, les broderies de Lunéville, les faïences de Saint-Clément... Il y a un tout dans l'excellence lorraine.

Recueilli par
Stéphanie SCHMITT

Première proposition de loi

Toujours enthousiaste Thibault Bazin, le jeune député LR de la 4^e circonscription, « la plus vaste du département : de Marcel-Picot à Raon-lès-Leau », rappelle-t-il, avec ses 190 communes. Celui qui a démissionné de son emploi d'urbaniste salarié, veut « rendre des comptes aux citoyens » en publiant son agenda. Parmi ses

faits d'armes en tant que député, « aider une personne qui avait perdu son mari, avec deux enfants, à trouver un logement. » Mais aussi intervenir pour que les collégiens et élèves d'Arracourt 54 puissent se rendre en toute sécurité dans leur établissement scolaire mosellan. « On est sur du service à la personne. On aide

23 décembre 2017

aussi les communes à décortiquer l'information juridique : je veux être utile », explique Thibault Bazin.

A Paris, il a pu poser une question sur le problème des loups dans le sud du département, alerter le ministère de la Santé sur le remplacement des pharmaciens dans les hôpitaux. « On est nourri par le terrain », souligne ce fils et frère de médecin qui s'intéresse aux problématiques de santé, logement et alimentation. Membre de la commission de la défense armée et du comité d'évaluation du contrôle des politiques publiques, il a cosigné 68 propositions de loi, plus de 800 amendements et est l'auteur de la proposition de loi n° 333, pour des mesures de réparation en faveur des pupilles de la Nation de 39-45 « oubliés ». Il attend une réponse pour le prolongement de la RN4 en 2x2 voies.

C. S.-C.



« La suppression du prêt à taux 0 % dans ma circonscription, c'est catastrophique. Tout comme le dispositif Pinel : Tomblaine, ce n'est pas Neuilly ! », s'insurge-t-il. Photo C.S.-C.

L'Est Républicain

“Je veux être utile”

“Rendre des comptes aux citoyens”

Janvier 2018

LUNÉVILLE Voeux L'Est Républicain

Le député soutient les maires

Avant des vœux élargis à ses sympathisants hier soir, ils étaient ses invités hier matin au Réservoir, où sénateurs, conseillers départementaux et autres élus se sont joints à eux à l'occasion de vœux essentiellement consacrés à la situation des communes. Thibault Bazin en a 190 dans la circonscription qu'il a gagnée en juin dernier. L'ancien maire de Rosières-aux-Salines a pour elles les yeux de Chimène. Sa première question d'actualité à l'Assemblée nationale, le 20 novembre, portait d'ailleurs sur leur situation.

Car le député LR de Meurthe-et-Moselle s'inquiète pour des maires attaquant le troisième tiers de leur mandat municipal et intercommunal dans un contexte de « baisse drastique et brutale des dotations de fonctionnement, de désengagement croissant de l'État et du Département, et d'une accumulation de normes non compensées ou partiellement seulement ».

Thibault Bazin s'est opposé aux mesures contenues, et adoptées, dans le projet de loi de finances voté le 21 décembre dernier. Il s'oppose, en effet, à la suppression de la réserve parlementaire et



Thibault Bazin et son suppléant Jacques Lamblin. Photo C.A

regrette l'effort en matière de fonctionnement, qui sera demandé aux collectivités ces prochaines cinq années, « plus important que celui exigé ces trois dernières années ».

Retour également sur la réforme de la taxe d'habitation et ses conséquences sur l'autonomie financière des maires. « Pourquoi les affaiblir à travers une inadéquation croissante entre leurs missions et leurs moyens », s'interroge Thibault Bazin, devenu membre, avec

35 autres députés, de la nouvelle délégation à la décentralisation et aux collectivités territoriales.

Jacques Lamblin, devenu son suppléant, avait salué en préambule le sérieux de son successeur, classé 12^e sur les 577 députés occupant l'Hémicycle. Un député dont l'ambition est de rester connecté aux réalités de terrain, « car, vous le voyez, les sujets de mobilisation ne manquent pas ».

C.A

Dossier : Six mois à l'Assemblée : les Députés font leur bilan

Six mois à l'Assemblée avec Thibault Bazin

Depuis le 21 juin, Thibault Bazin est élu député LR dans la 4e circonscription de Meurthe-et-Moselle. L'ancien maire de Rosières-aux-Salines dresse un premier bilan.



Certains de vos collègues remettent en cause l'organisation du travail parlementaire. Ils la comparent à une usine à gaz. Qu'en pensez-vous ?

Il y a toujours à revoir, on peut toujours améliorer les choses. Ce n'est pas une usine à gaz : un texte bien travaillé passe par une réflexion sur les conséquences sur les territoires. On est sur le vrai travail du législateur. C'est vrai, il se peut qu'on soit un peu « au four et au moulin ». Je pense qu'un député a besoin de se spécialiser et de se développer. Car le travail législatif est très important et doit être fait avec sérieux. Je suis membre de la commission de la défense et des forces armées. Mais le député a le droit de déposer des amendements dans toutes les commissions (sécurité, affaires sociales, handicap, éducation). La seule commission où je n'ai pas pu intervenir, c'est la commission du développement durable. Moi, aujourd'hui, j'ai abandonné mon activité professionnelle. Je ne suis plus maire, je suis simple conseiller départemental et député.

L'Abeille, 4 Janvier 2018

Quels autres projets soutenez-vous à l'échelle locale et nationale ?

Je pense qu'il fallait rester dans l'état d'urgence pour une seule et bonne raison, c'est la limite en matière de liberté publique. En même temps, on sort de l'état d'urgence mais on met en place des mesures. La menace terroriste est-elle toujours là. Elle l'est car on va avoir des retours djihadistes sur le sol français, ça représente une véritable menace. Il y a un risque de faire peser la sécurité publique sur les collectivités. La sécurité est du domaine régalien. Au sein de mon groupe, j'ai été orateur sur la loi contre le terrorisme. Il y a plus d'une centaine de fichés « S », y compris en Meurthe-et-Moselle. Lors de l'assassinat du père Hamel (N.D.L.R. : à Saint-Etienne-du-Rouvray le 26 juillet 2016), l'un des auteurs est passé par une commune de la Métropole. Nos forces de l'ordre ont été mises à fortes contributions. Sur les migrations, se pose la question des mineurs non-accompagnés. En Meurthe-et-Moselle, il y a une culture de l'accueil, ça a un côté attractif. Concrètement, des mineurs qui fuient des conflits, on a un devoir de les accueillir. Il y a une réforme du droit d'asile à faire. Force est de constater que ne sont pas liés au droit d'asile et aux migrations économiques. La France met des millions d'euros à travers l'agence de développement. On n'est pas en capacité d'accueillir des migrants économiques dans une grande échelle. Oui, il y a un lien entre immigration et terrorisme. Ce n'est pas moi qui le dit, ce sont les profils de ceux qui ont commis les actes. Certes, c'est une extrême minorité mais quand on a un tel volume de personnes qui arrive... Une grande partie n'est pas mineure mais prise en charge par un certain nombre d'associations militantes. Il faut lutter contre les abus. Il y a aussi un phénomène de paupérisation des classes moyennes. Certaines personnes ont l'impression que quand ils commencent à bosser, on leur supprime les aides (...) Le budget 2018 est profondément injuste car la dette progresse alors que les services dans les territoires en souffrance ne progressent pas. D'ici deux ans, le prêt à taux zéro va disparaître pour 90% de la Lorraine, à part Nancy et Metz. C'est un de mes combats à l'Assemblée à travers le maintien de celui-ci dans les zones tendues où le coût du logement est le plus cher. Sur le logement social Lorraine, il y a une vision parisienne du dossier avec des offices qui ont rubis sur l'ongle. La baisse de 5€ était un ajustement budgétaire et c'est le Ministère du Logement qui a été le plus touché. Dans les zones détendues, les systèmes ne marchent pas. C'est l'économie totale du territoire qui tombe. A Lunéville, pour survivre en fonctionnement, ils ont eu l'augmentation de la TVA. L'OPH Lunéville a 40% de donneurs d'ordre sur la Com-Com.

A l'Assemblée, vous siégez au sein du groupe LR (Les Républicains). Que pensez-vous du raz-de-marée LREM, de l'élection de Laurent Wauquiez comme nouveau chef de parti et de la nomination de Bruno Le Maire comme Ministre de l'économie ?

Déjà, on a moins souffert que le PS. On est 101 députés, le PS, ils sont 30. Sur 101, on est 47 nouveaux. Du côté de ceux de moins de 35 ans chez « les marcheurs », la plupart vient des cabinets ministériels. Les dix plus jeunes députés LR, sont tous d'anciens élus locaux, travaillaient dans la société civile ou dans le privé. Avoir un nouveau chef (N.D.L.R. : Laurent Wauquiez est élu président LR depuis le 10 décembre), c'est une très bonne chose. Intellectuellement, c'est un des plus brillants de sa génération. Il est intéressé par les territoires, incarne une droite sociale, au mérite. En plus, il parle aux électeurs qui ont voté FN. Je crois qu'on peut être de droite, mais pas d'extrême-droite. Ensuite, se pose la question de la cohérence et de la fidélité avec ses engagements. Bruno Le Maire a dit qu'il fallait baisser la CSG. Comment peut-on porter l'inverse une fois nommé dans le gouvernement ? Personnellement, je pense qu'il y a des traîtres de gauche et des traîtres de droite. Si j'étais à leur place, j'aurais peur que les uns et les autres, retournent vers des vents meilleurs.

Propos recueillis par Kévin Lamblé

Février 2018

MEURTHE-ET-MOSELLE Carte scolaire

L'Est Républicain du 16 février 2018

Une cinquantaine de fermetures de classes

La carte scolaire a été publiée jeudi par l'Inspection d'académie de Meurthe-et-Moselle. En septembre 2018, les 607 écoles du département scolariseront 63.283 élèves, soit 571 de moins qu'en 2017.

L'inspectrice d'académie de Meurthe-et-Moselle, a pris jeudi un arrêté rendant effectives les mesures de carte scolaire 2018-2019.

Les 607 écoles du département (réparties dans 287 communes) scolariseront 63.283 élèves à la rentrée de septembre 2018, soit 571 élèves de moins qu'à la rentrée 2017 (-518 élèves en maternelle). Malgré la baisse d'effectifs, le département bénéficie de 26 postes d'enseignants supplémentaires dans le 1er degré pour mettre en œuvre les nouvelles mesures ministérielles (dédoublage des CP dans les réseaux d'éducation prioritaire et CEI dans les réseaux d'éducation prioritaire renforcés).

Selon l'Inspection, la carte scolaire 2018-2019 « prend en compte l'évolution démographique scolaire, veille à l'équité des territoires et résulte d'une attention soutenue tant à la ruralité qu'à l'éducation prioritaire ». Elle précise aussi que, pour l'accueil des élèves à besoins particuliers, seront créées une unité localisée pour l'inclu-

sion scolaire (ULIS) à Blainville-sur-l'Eau et une unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UP2A) à Toul. La carte scolaire définitive prévoit, en dehors des fermetures conditionnelles, la fermeture de 15 classes en maternelle et 21 classes dans les écoles primaires et élémentaires.

Fermetures de classes en maternelle

Baccarat (Centre), Chaligny (Val Fleuri), Gondreville (La Croix-Saint-Anne), Jarville-la-Malgrange (Erckmann-Chatrian), Laxou (Albert-Schweitzer), Nancy (Gebhardt, Roberty, Montel, Buthegnemont), Nomeny, Pont-à-Mousson (Pompidou), Tremblecourt, Vandœuvre-lès-Nancy (Charmois, Jean-Macé), Varangéville (Louise-Michel).

Les fermetures de classes conditionnelles concernent Baccarat (Humbepaire), Blénod-Lès-Pont-à-Mousson (Louise-Michel), Lunéville (Germain-Charrier), Nancy (Saint-Georges et Michelet), Saint-Max (Clemenceau), Saizerais, Tucquenieux (Louise-Michel), et Vannes-le-Châtel.

Fermetures de classes dans les écoles primaires et élémentaires

Baccarat (La Serre), Baslieux, Champigneulle (Buffon),

Dombasle-sur-Meurthe (Jacques-Prévert et Jean-Rostand), Essey-lès-Nancy (Mouzimpré et Application du Centre), Frouard (Raymonde-Picuch), Gorcy (Jacques-Prévert), Jaulny, Longuyon (Jacques-Cartier), Longwy (Paul-Mansard), Lunéville (Jules-Ferry), Moyon, Nancy (Didion-Raugraff), Pexonne, Rehon (Centre), Roville-devant-Bayon, Vandœuvre-lès-Nancy (Brabois), Varangéville (François-Mitterrand), Vézelize (Marie-Marvingt), Villerupt (Paul-Langevin).

Les écoles primaires et élémentaires concernées par les fermetures conditionnelles de classes sont les suivantes : Allain, Allamps, Blainville-sur-Loire (Haut-des-Placés), Charancy-Vezin, Longwy (Pulventeux), Saulnes, Saulxures-lès-Vannes, Sexey-lès-Bois, Vandœuvre-lès-Nancy (Val-de-Mad).

J.-C.V.



À la rentrée, 63.283 élèves seront scolarisés dans les écoles du département. Photo d'archives A. MARCHI

Le député Thibault Bazin fait les comptes

Thibault Bazin a fait les comptes et déplore « 12 fermetures de classes envisagées dans la 4e circonscription de Meurthe-et-Moselle ». Le député dénonce une « situation inacceptable pour l'avenir de nos enfants et propose de donner la priorité aux postes devant les élèves, et de revoir les zonages des secteurs prioritaires. Sur 190 communes dans la circonscription, il n'y a aucune zone prioritaire ». L'élu estime que les écoles du cru « accueillent aussi des élèves en difficulté qui ont besoin de soutien et d'accompagnement ». A ses yeux, « cette politique gouvernementale oublie nos territoires ». Le député de la 4e circonscription souhaite aussi « une vision pluriannuelle qui permette aux maires, aux parents d'élèves et aux équipes enseignantes de s'inscrire dans la sérénité nécessaire et propice au développement de projets pédagogiques et d'équipements adaptés ».



Mars 2018

Loi de programmation militaire : les députés approuvent la hausse du budget de la défense

Par [latribune.fr](https://www.latribune.fr) | 23/03/2018, 12:52 | 899 mots



L'Assemblée nationale a donné son feu vert pour permettre aux opérateurs de télécoms de détecter des cyberattaques (Crédits : Reuters)

L'Assemblée nationale a approuvé la hausse du budget des armées, qui va passer progressivement de 34,2 à 50 milliards d'euros.

Les députés ont approuvé jeudi la principale disposition du projet de loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025, à savoir la hausse du budget des armées, qui va passer progressivement de 34,2 à 50 milliards d'euros. Une nouvelle fois, comme depuis le début des débats dans l'hémicycle il y a deux jours, les orateurs LR, comme Thibault BAZIN et Patrice Verchère, ont contesté que cet effort, qu'ils n'ont "pas nié", soit "si important", comme l'affirme la majorité.

Contestant la répartition de la hausse, 1,7 milliard d'euros par an jusqu'en 2022, puis 3 milliards par an ensuite jusqu'en 2025, lors du prochain quinquennat, ils ont défendu des amendements, comme les socialistes, pour "lisser" davantage cette hausse, et même pour la reporter principalement au début de la période. La ministre des Armées Florence Parly s'est étonnée que LR puisse proposer des amendements qui "augmentent de cinq milliards d'euros" les dépenses votées dans la loi de programmation des finances publiques (2018-2022).

Avril 2018

DOMBASLE-SUR-MEURTHE L'Est Républicain Une classe de 6e en moins à l'Embanie

Nouvelle incompréhension au collège de l'Embanie après l'annonce par l'académie de la fermeture d'une classe de 6e au collège de l'Embanie.

VU 1745 FOIS | LE 03/04/2018 À 05:03 | MIS À JOUR LE 03/04/2018 À 07:12 | 1 RÉAGIR | [f](#) [t](#) [in](#) [e](#)



Vendredi, élèves, parents et élus ont manifesté leur mécontentement.

Ils ont appris la nouvelle début février ! Les représentants de parents d'élèves et des professeurs ont, pendant presque deux mois, tout mis en œuvre pour éviter cette fermeture : courrier à l'académie, rencontre avec le Dasein. Rien n'y fait. Une division de 6e devra fermer.

Pour le président de la FCPE, c'est mettre « en difficulté des élèves qui le sont déjà, la 6e est une année charnière entre le primaire et le secondaire » ajoute-t-il. Selon la direction, il ne manque que trois élèves pour éviter cela !

29 par classe de 6e

Les membres du conseil d'administration du collège ont déjà voté deux motions contre, appuyées par le conseiller départemental, Christopher Varin. « Il est hors de question de subir des fermetures par le gouvernement pour se retrouver avec une éducation à deux vitesses » étaye-t-il. Les professeurs qui subissent les fermetures sont redéployés en ZEP. « On prend Paul pour habiller Jacques » s'insurge le conseiller. Thomas Cuerq, un représentant de parent d'élève trouve « dommage de stopper la dynamique du collège, ça marche bien ici, l'équipe pédagogique et administrative fait un très bon boulot. Et ça se ressent sur les élèves ».

Si rien ne bouge, à la rentrée, les élèves seront 29 par classe, sachant que de plus en plus d'écopiers arrivent en 6e avec des difficultés, ce n'est, selon un parent d'élève, « pas le meilleur service à leur rendre pour préparer leur entrée dans le secondaire ». Le député, Thibault Bazin, a pris fait et cause contre la fermeture. Il a personnellement écrit à la directrice de l'académie et participe activement aux réunions des parents d'élèves : « Surcharger des classes à Dombasle aura des conséquences considérables du fait de la mixité sociale qui est très présente avec de nombreux élèves en difficulté. Fermer une classe, c'est créer de la précarité sur un lieu qui n'en a pas besoin. »

Juin 2018

Dossier ¹² L'Est Républicain, 14 juin 2018

Lunéville : le ministre Jacques Mézard acte son Pacte villes moyennes

Dans le Grand Est, 37 villes moyennes figurent dans le Pacte villes moyennes. Après avoir assisté aux Assises nationales des centres-villes, le ministre Jacques Mézard a signé à Lunéville, cet engagement territorial.



Aux côtés du maire de Lunéville, Jacques Lamblin et du député Thibault Bazin, le ministre Jacques Mézard a sillonné les rues de la ville.

Dévitilisation de leur centre-ville, habitat dégradé, paupérisation de la population, commerces vacants, tels sont quelques-uns des maux dont souffrent les centres des villes moyennes. A Lunéville, le bassin de vie a subi la désindustrialisation via la fermeture de l'usine de semi-remorques Trailor en 2013. Dix ans plus tôt, le 2 janvier 2003, le château était ravagé par les flammes. Deux traumatismes en une décennie.

Ministre de la cohésion des territoires, Jacques Mézard s'est rendu à la mairie de Lunéville pour acter l'engagement de l'Etat

pour la redynamisation de 222 villes dont 37 dans le Grand Est (lire par ailleurs notre encadré). Baptisée «Action cœur de ville», cette convention-cadre fait l'objet d'un partenariat entre l'Etat et plusieurs partenaires (Caisse des Dépôts, Ville de Lunéville, Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, Groupe Action Logement, Office Public de l'Habitat, Etablissement Public National d'Aménagement et de Restructuration des Espaces Commerciaux et Artisanux).

Cinq milliards sur cinq ans dont 25M€ pour Lunéville

Sur les cinq milliards d'euros de cofinancement prévus sur cinq ans, 25 millions seront investis à Lunéville. Selon Jacques Mézard, « dans le pays, nous avons vécu un phénomène de métropolisation », constate-t-il. D'où la nécessité, en terme d'aménagement du territoire, de « conforter les villes moyennes » pour créer des « pôles d'équilibre » face aux métropoles.

A Lunéville, cet engagement financier de l'Etat va permettre à la Ville de se transfigurer grâce à des projets d'envergure tels que la requalification du secteur gare, la réhabilitation-restructuration de l'habitat du centre-ville, la requalification du parc Clarenthal, la mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques, sans oublier le projet de futur complexe cinématographique.

En Meurthe-et-Moselle, trois autres villes moyennes vont également bénéficier de ce pacte : Longwy, Pont-à-Mousson et Toul.

Kévin Lamblé

en direct avec



>> Interviews Bourse Plus

propos recueillis par **Yannick Urrien**

Le rêve de la maison individuelle est-il menacé en France ?

Thibault Bazin, député LR de Meurthe-et-Moselle :

« On oblige les personnes à se concentrer et à prendre les transports en commun. »

Les députés viennent d'examiner le projet de loi sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, dit projet de loi ELAN. Or, pour les élus de l'opposition, ce texte ne changera pas grand-chose. Thibault Bazin, député LR de Meurthe-et-Moselle, vient de dénoncer la politique du gouvernement dans ce domaine : « Entre le premier trimestre 2017 et le premier trimestre 2018, on a enregistré une diminution de 19 % des ventes en bloc, de 17 % des ventes de maisons individuelles et de 30 % des réservations de logements neufs dans ma région ». Dans son discours, le parlementaire a fustigé « ce projet de loi ELAN qui porte mal son nom. Il contient certes quelques mesures positives, comme la lutte contre l'habitat indigne et les recours abusifs, mais presque rien pour 95 % du territoire français. Or le bâtiment se porte mal dans les zones détendues, dans les quartiers, dans les DOM-TOM. Aucun dispositif n'est prévu pour soutenir les investissements privés. » Il a enchaîné : « Votre gouvernement a renoncé à un aménagement territorial équitable de la France. Vous ne faites rien non plus pour rassurer les propriétaires, bien malmenés par les dernières lois sur le logement. Pire, votre fiscalité, votre mollesse pour agir plus efficacement contre les squatteurs et les locataires de mauvaise foi les inquiètent. Vous n'incitez ni à la remise de logements sur le marché ni à l'investissement locatif, restreignant ainsi l'offre de logements. Le plus grave est que vous oubliez de répondre aux attentes des Français, qui en ont ras le bol de la sur-densification et qui souhaitent le rétablissement de la tranquillité dans leurs quartiers. Ceux qui sont déjà propriétaires d'un logement, vous ne les aidez pas assez à adapter celui-ci au vieillissement. Ceux, très nombreux, qui souhaiteraient devenir propriétaires, vous ne les aidez pas du tout. Vous avez presque supprimé l'aide personnalisée au logement pour l'accession ». Thibault Bazin, député LR de Meurthe-et-Moselle, poursuit son analyse pour les lecteurs de L'Hebdo-Bourseplus. Il nous explique pourquoi il estime que le rêve de la maison individuelle est compromis.

L'Hebdo-Bourseplus :

Depuis quelques années, on oblige les communes à faire de la densification et à favoriser la mitoyenneté. Cela signifie-t-il que le désir de nombreux Français de vivre dans une maison individuelle serait progressivement en train de disparaître ?

Thibault Bazin :

Je pense que nous avons oublié l'aspiration au bonheur et l'on analyse la problématique du logement uniquement sous un angle financier et budgétaire, c'est-à-dire dans une économie globale où il faut concentrer des logements, parce que cela coûte moins cher à la société. J'estime que c'est une erreur. Parfois, on a de meilleures densités en regroupant certaines maisons, plutôt que d'aller vers certaines constructions collectives très hautes où, finalement, on se retrouve vingt ans plus tard avec l'idée d'en déconstruire une partie. J'ai peur qu'avec les différents Grenelle on demande des densités qui sont peut-être intéressantes sur le plan économique, mais humainement non viables. Aujourd'hui, on veut créer un choc d'offres, c'est l'idée, puisque l'on veut construire plus, mais il ne faut pas construire n'importe comment. Regardez cette idée de transformer les bureaux en logements : certes, c'est quelque chose d'intéressant, il y a des bureaux vacants et nous devons permettre à ces bureaux de se transformer en logements pour répondre aux besoins. Mais on nous explique que l'équilibre économique est difficile à atteindre, parce que cela demande des travaux importants et, en guise d'aide, on va permettre un bonus de constructibilité de 30 %. Donc, vous allez pouvoir ne pas respecter une partie du gabarit ou des règles de stationnement ! Mais qu'est-ce que l'on va générer à terme comme cadre de vie dans cette rue ? Cela implique que l'on va avoir des hauteurs un

peu plus importantes, avec un ensoleillement moindre, une vue moindre, une problématique de stationnement et que l'on va se retrouver avec une concentration de population importante et un sentiment de solitude encore plus fort... Finalement, dans les villages où il n'y a pas de concentration, on a des sociabilités traditionnelles qui perdurent.

Vous évoquez l'aspiration au bonheur, mais il y a aussi celle à la liberté puisque nous avons dans notre vie plusieurs étapes : lorsque l'on est jeune, on a plutôt envie d'un univers très concentré, un peu plus tard d'une maison de campagne et, enfin, de se retrouver en centre-ville quand on est âgé... N'est-ce pas en fait une question de liberté individuelle ?

Il y a effectivement un vrai problème de vision de ce que l'on veut comme aménagement des villes dans vingt ans. On est en train de supprimer les espaces d'intimité. On n'arrête pas de parler de mobilité, mais c'est une fausse mobilité : c'est toujours cette mobilité qui mène aux métropoles... Or, nous devons être libres de nos parcours de vie, c'est-à-dire d'aller à la campagne ou d'aller en ville, mais on oblige les personnes à se concentrer et à prendre les transports en commun. Il y a un schéma et il faut obéir à ce schéma. D'ailleurs, les bonus de constructibilité incitent à construire encore plus quand on est à 500 mètres d'une gare, avec des hauteurs plus importantes. Donc, intuitivement, on ne fait plus un aménagement territorial équilibré, mais on accompagne la dérégulation et la concentration. C'est assez surréaliste et je ne suis même pas sûr que l'État ait conscience d'abandonner son rôle de régulateur et de protecteur des libertés individuelles.

Le droit de propriété n'est-il pas également en train d'être grignoté sur de nombreux sujets ?

On observe cela sur de nombreux sujets, comme

sur les squats, l'occupation des parties communes d'un immeuble et même le droit à la tranquillité : par exemple, quand quelqu'un va mettre son bien en location de courte durée, il faudrait que la copropriété puisse avoir un droit de regard. Celui qui va mettre son appartement en location pour un enterrement de vie de jeune fille ou de vie de garçon va peut-être avoir des revenus intéressants, mais cela aura un impact négatif sur la tranquillité des autres copropriétaires... C'était un amendement intéressant. Le droit de propriété est quelque chose qui n'est absolument pas mis en valeur. Si vous reprenez la discussion autour du logement social, on a l'impression que c'est une fin en soi, on y rentre et on y reste, alors qu'il faudrait défendre l'idée qu'un logement social doit permettre de loger des personnes qui n'ont pas la capacité de devenir propriétaires à un moment de leur vie. Il n'y a plus cette ambition et cette finalité qui serait d'être propriétaire de son logement. Pourtant, c'est quelque chose qui existait dans le temps... Quand vous arrivez à la retraite, pouvoir être propriétaire de son logement, c'est quand même une assurance vie qui n'est pas négligeable. On parle du projet de loi sur le logement, mais à aucun moment on ne parle des maisons individuelles. Nous connaissons tous des personnes qui vivent dans une maison individuelle, mais on a l'impression que le modèle doit se limiter à l'appartement collectif, alors que la plupart des Français rêvent d'habiter une maison individuelle. Je vois des jeunes couples qui ont déjà des enfants et qui ont une aspiration à vivre dans un espace extérieur privatif. C'est quelque chose qui est complètement occulté. Sur la question de l'accessibilité et de l'adaptation au vieillissement, on nous parle d'immeubles où l'on va installer de la domotique, mais comment permettrons-nous, demain, dans les villages, d'avoir des maisons avec

► moins de précarité énergétique et, par ailleurs, adaptées au vieillissement ? C'est un véritable enjeu populaire où le logement n'est pas simplement vu comme un actif financier ou un mal nécessaire dans la gestion publique générale, mais plutôt comme un bien essentiel pour chaque foyer.

Derrière tout cela, n'y a-t-il pas ce concept défendu par Jacques Attali qui estime que, demain, tout le monde sera nomade ?

Clairément, dans le sens où vous êtes sur Terre simplement de passage, sans vous préoccuper de ce que vous allez transmettre aux générations futures ! C'est un peu comme un vélo : ce qui compte maintenant, avec cette nouvelle vision, ce n'est pas d'avoir un vélo, c'est de pouvoir avoir le droit, à un moment, d'utiliser un vélo ! C'est finalement une vision très utilitariste. Je pense que l'on perd le sens même du logement, alors que c'est quand même un bien essentiel qui a une valeur intrinsèque au-delà d'un simple actif financier. D'ailleurs, j'ai été très choqué par la mise en place de l'IFI, qui consiste à dire qu'un actif immobilier est quelque chose qui dort. C'est assez paradoxal, car l'immo-

bilier a une réelle activité économique. Et l'on dit souvent que quand le bâtiment va, tout va ! Si, demain, le bâtiment allait dans tous les territoires, avec l'artisanat, cela voudrait dire que la qualité de vie de chacun augmenterait car, s'il y a un espace où l'on vit au quotidien, c'est bien son logement. Pour moi, cela aurait un effet multiplicateur d'avoir une vraie ambition, pour chaque particulier, de devenir propriétaire de son logement et, pour ceux qui sont propriétaires, de pouvoir l'adapter. Nous savons qu'il y a une augmentation des coûts de l'énergie, alors comment permettre à ceux qui habitent une maison dans un village de ne pas tomber dans la précarité sociale ? On ne peut pas défendre un modèle où l'on va quitter le nucléaire, avec un renchérissement du coût de l'énergie, sans accompagner tout cela. Sinon, cela va être quelque chose de terrible et le logement va être vu comme la cause de la baisse du pouvoir d'achat, tandis qu'il devrait plutôt être vu comme un lieu de refuge et de protection. D'ailleurs, j'ai été assez étonné que les communistes, et même la Nouvelle gauche, viennent soutenir nos amendements pour la lutte

contre les squats ou pour la mise en place de la vidéo dans les parties communes des immeubles, tout comme ceux en faveur du respect du droit de propriété... Il y a une dialectique qui est en train de se mettre en place en faveur de la considération du logement face à une vision de La République en Marche qui est, à mon sens, problématique à terme. Je ne suis pas sûr que la qualité de vie dans les villes très concentrées, comme c'est le cas en Asie, soit quelque chose dont les Français rêvent...

Pourtant, la droite a beaucoup déçu au cours de ces dernières décennies, puisqu'elle a taxé le logement et créé des nouvelles normes. La nouvelle génération d'élus de droite a-t-elle conscience de tout cela ?

Oui. Je pense que nous devons revenir à une droite juste et équitable, favorisant la valeur du travail et, qu'à la fin d'une vie, on doit pouvoir posséder son logement. Il faut revenir à ces fondamentaux en s'écartant d'une vision convenue. Si l'on veut redonner de la valeur au travail, il faut que cela ait du sens et, travailler pour se nourrir et se loger, c'est peut-être l'essentiel. ■

L'Hebdo-BOURSE PLUS - Vendredi 15 juin 2018 - N° 946 27

Loi Elan : le face-à-face lorrain

POUR

CONTRE

« Créer un nouvel état d'esprit »

Richard Lioger, député LREM (57) rapporteur de la loi Elan, ancien premier adjoint au maire de Metz, chargé de l'urbanisme.

« Nous sommes partis du constat que l'on ne construisait pas assez de logements accessibles à la propriété et de logements sociaux. Il s'agit de faire en sorte de construire plus vite, moins cher, dans de meilleures conditions ». Ainsi plaide Richard Lioger, député (LREM), ancien premier adjoint au maire de Metz, en charge de l'urbanisme, et qui fut le rapporteur de la loi Elan, adoptée cette semaine en première lecture. Transmise au Sénat, elle devrait revenir à l'Assemblée à la mi-juillet, selon le député, qui a trouvé face à lui un autre Lorrain, Thibault Bazin (lire ci-contre). « L'opposition nous fait un procès politique, alors que nous proposons une loi pluridisciplinaire, qui ambitionne de créer un nouvel état d'esprit, pour inciter par exemple au regroupement des acteurs, je pense aux offices publics de HLM, afin qu'ils pèsent plus face aux sociétés privées de HLM dans une concurrence qui est vive. Si on veut débloquer la construction, une coopération entre l'État, qui s'engage à libérer du foncier et les collectivités est indispensable pour les grandes opérations d'urbanisme, il faut s'appuyer sur les intercommunalités, sans oublier bien sûr d'associer le maire de la commune concernée par une éventuelle implantation. Nous envoyons un signal à instaurer des plans d'urbanisme intercommunaux.

On nous reproche de passer de 100 à 10 % le taux de logements accessibles aux handicapés mais le nombre de personnes en fauteuil n'excède pas 3 %. Il faut penser aujourd'hui logements adaptables, évolutifs ».

Propos recueillis par Ph. R.



Richard Lioger, député LREM (57). Photo RL

« Une crise du bâtiment va arriver »

Thibault Bazin député LR (54) et porte-parole de son groupe à l'Assemblée nationale lors du débat sur la loi Elan.



Thibault Bazin, député LR (54). Photo ER

« Cette loi est très longue, 120 articles. Même si les objectifs affichés sont louables, elle passe à côté de la question de fond sur la ville de demain, sans intégrer les notions de bonheur et de qualité de vie. Le logement aidé est regardé seulement comme un actif financier. On veut vendre 40.000 logements, en vendant en bloc des immeubles, dans les superzones, ils seront bradés. Car cet objectif s'accompagne d'un regroupement des organismes de l'habitat social. Cela va fragiliser le modèle HLM, les regroupements prônés sont déconnectés des réalités locales. Il y a pourtant du service de proximité, de l'équité des investissements et de la gouvernance.

L'ambition de la loi de construire plus, mieux, moins cher va être mise à mal par les décisions brutales qu'elle contient. On restreint le dispositif de la loi Pinel, on divise par deux la quotité de financement des prêts à taux zéro. L'APL accession, qui donnait la capacité à devenir propriétaire, est pratiquement supprimée. Cela va marquer la fin de l'investissement dans des immeubles collectifs, favoriser les fractures territoriales.

Je crains vraiment que survienne très vite une crise du bâtiment. Je ne suis pas non plus d'accord avec les dispositions qui prévoient que lors de grandes opérations d'urbanisme, le dernier mot revienne à l'intercommunalité si le maire de la commune n'est pas d'accord. Il faut laisser au maire la responsabilité de signer les permis de construire. »

Propos recueillis par Ph. R.

L'Est Républicain, 17 Juin 2018

Richard Lioger, député

Thibault Bazin, député

n'est pas d'accord avec les dispositions qui prévoient que lors de grandes opérations d'urbanisme, le dernier mot revienne à l'intercommunalité si le maire de la commune n'est pas d'accord. Il faut laisser au maire la responsabilité de signer les permis de construire.

LA QUESTION QUI
PIQUE

80km/h : circulez, il n'y a rien à expliquer

La publication du décret abaissant de 90 à 80 km/h la vitesse maximale sur les routes secondaires sans séparateur central, ne met pas fin à la polémique. La mesure est toujours très contestée.

Voilà un dossier sur lequel, une fois n'est pas coutume, Jupiter reste étrangement silencieux. Il est vrai que l'Élysée n'est pas à l'origine de cette disposition qui provoque beaucoup de remous.

La décision est exclusivement celle d'Edouard Philippe qui s'y accroche et l'assume sans vaciller parce qu'il est convaincu de la pertinence de son choix. Pour le Premier ministre la limitation à 80 km/h réduit le nombre et la gravité des accidents. Elle a aussi des incidences bénéfiques sur les effets de la pollution. Sur quoi repose l'hostilité à l'abaissement de la vitesse ? Au désir des automobilistes de préserver une liberté relative au volant ? A l'absence de concertation avec les élus qui connaissent mieux que quiconque les pièges qui existent sur le réseau routier de leur territoire ? A l'uniformité de la mesure ? A la perception généralisée dans l'opinion que c'est, grâce aux radars, un bon prétexte pour remplir les caisses de l'Etat ? A un peu de tout cela et sans doute plus à la méthode qu'à la mesure elle-même qu'un minimum de graduation dans l'application aurait rendu moins impopulaire. Plus qu'une vitesse standard une adaptation au cas par cas en fonction des zones dangereuses, serait mieux passée dans l'opinion.

Nul ne saurait raisonnablement s'opposer à une loi destinée à lutter contre l'insécurité routière, encore faut-il qu'elle s'inscrive dans un système cohérent avec des données précises en matière d'accidentologies dans les secteurs concernés. Le sentiment, surtout dans les zones rurales, est que Paris dans le style « France d'en haut qui ignore les contraintes de la France d'en bas » a décidé sans tenir compte de la réalité territoriale. La conclusion, elle s'impose

d'elle-même : pour respecter les normes, critères et autres réglementations et conserver ses points, le mieux encore serait de laisser la voiture au garage.

Thibault Bazin : « Prendre en compte les causes structurelles de l'insécurité routière »

Sans aller jusque-là, le député Les Républicains de la 4^e circonscription de Meurthe-et-Moselle, exprime son opposition et ses craintes. « La diminution du nombre de victimes d'accidents de la route, est un objectif essentiel de toute politique de sécurité routière mais il reste entièrement à démontrer que cette mesure contraignante et généralisée à l'ensemble du réseau routier secondaire est susceptible d'y contribuer. D'une part, des éléments objectifs font cruellement défaut pour évaluer l'utilité et la légitimité de la mesure. Une expérimentation menée sur 84 kilomètres de routes nationales sur les quelque 400 000 kilomètres que compte notre pays a certes été menée de juillet 2015 à juillet 2017, afin de déterminer l'impact de cette mesure sur l'accidentologie, mais aucun bilan détaillé n'a depuis été rendu public. Il est à craindre au contraire que la diminution à 80 km/h de la vitesse, sans différenciation entre les poids lourds et les autres véhicules, ne se révèle ; hélas, accidentogène.

D'autre part, plutôt que d'adopter des mesures improvisées, le gouvernement aurait dû mieux prendre en compte les causes structurelles de l'insécurité routière. Il apparaît en effet que le mauvais état des routes – dans un contexte de dégradation continu du réseau routier et de diminution des dotations aux conseils départementaux – et l'altération de l'attention des conducteurs par l'utilisation induite du téléphone portable au

volant ou l'usage de stupéfiants sont des causes bien plus importantes d'accidents que la vitesse à 90 km/h. »

Par ailleurs Thibault Bazin est intervenu en commission sur le projet de résolution que Les Républicains portent et présenteront en séance le 21 juin. Il a une nouvelle fois exprimé sa position. A savoir que si la diminution du nombre des victimes d'accidents de la route est un objectif unanimement partagé, cette mesure décidée sans concertation ignore les difficultés de déplacement dans les territoires ruraux et de montagne. Comme les membres de son groupe parlementaire Thibault Bazin estime « qu'il faudrait laisser aux acteurs de territoires qui connaissent la réalité de leurs routes, de déterminer la vitesse maximale autorisée sur ces réseaux ».

Laurent Garcia : « Difficilement compréhensible par la population »

Le député apparenté MoDem de la 2^e circonscription, regrette lui aussi le manque de concertation. « Aujourd'hui, on dénombre de l'ordre de 3 500 morts sur les routes, et nous avons tous en tête l'objectif de 2 000 tués fixé par Manuel Valls, alors ministre, pour 2020. Louable intention.

Ainsi, il peut sembler logique de vouloir imposer une baisse de la vitesse sur les routes bidirectionnelles sans séparateur central car nous savons tous que la vitesse est un facteur aggravant en matière d'accidentologie, même si ce n'est pas l'unique critère à prendre en considération (alcool, stupéfiants, médicaments...) Toutefois, cette décision, de mon point de vue difficilement compréhensible par la population car imposée sans concertation, n'a pas fait l'objet d'une démonstration préalable afin d'en assurer la légitimité.

Le risque est grand que cette imposition soit ressentie comme un "racket" par les automobilistes, d'autant que viennent se greffer les "véhicules – radars privés" qui arrivent avec leur lot de mauvaises surprises...

Aussi, il me paraît déterminant d'être particulièrement attentif à l'évolution de la mortalité sur ces routes : d'où part-on ? Quel est le nombre exact de tués sur ces routes et quelle est l'évolution de ce nombre sur ces mêmes routes après les deux ans d'expérimentation ?

Seule une comparaison objective des deux chiffres, basée sur le seul critère de la vitesse, donnera le sens de la décision politique, courageuse, à prendre dans un sens ou dans l'autre : stop ou encore...

A dans deux ans...

Carole Grandjean : « Je comprends les objectifs »

De son côté la députée LREM de la 1^{re} circonscription approuve mais sans vraiment s'engager à 100%. « Toutes les mesures relatives à la sécurité routière sont impopulaires. Le Premier ministre le sait, et il a décidé de l'assumer par voie de décret.

Je me souviens, petite, d'avoir voyagé dans le véhicule de mes parents, à même le sol, mon chat sur mon siège. Qui remettrait en cause aujourd'hui la nécessité de la ceinture de sécurité ?

Je n'ai pas particulièrement porté cette mesure, mais j'en comprends les objectifs. Avec elle, nous souhaitons réduire de 350 à 400 le nombre de décès chaque année. L'intégralité des sommes perçues par le biais des amendes sera reversée au Fond d'Investissement pour la modernisation des structures de prise en charge des accidentés de la route qui sera créée en 2019. La clause de rendez-vous de juillet 2020 nous permettra de faire le bilan ».

Opposition ou majorité, sans parler des ministres eux-mêmes, on a connu plus enthousiaste...

Pierre Taribo

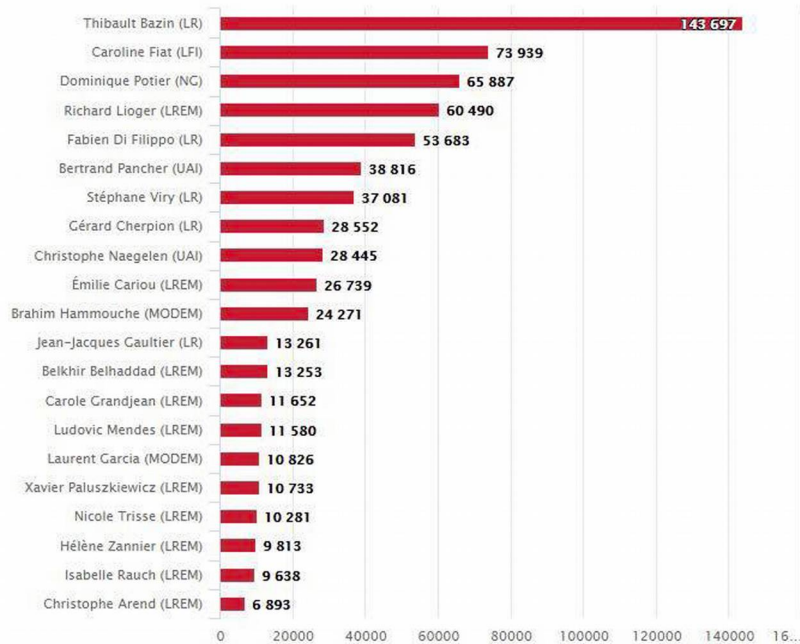
La Semaine, 21 Juin 2018

• Palmarès des députés Lorrains, L'Est Républicain, le 18 juin 2018

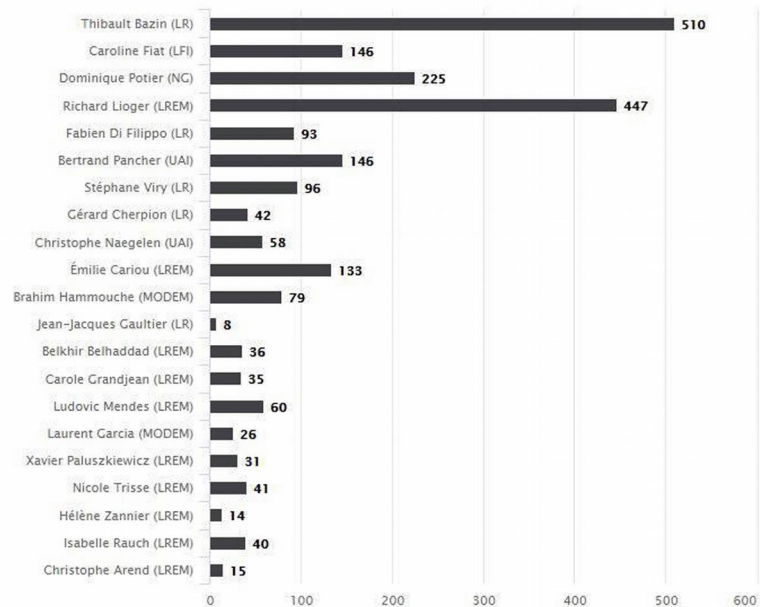
**NOTRE PALMARÈS
DES 21 DÉPUTÉS
LORRAINS**
Évolution par rapport
au classement du 2 janvier



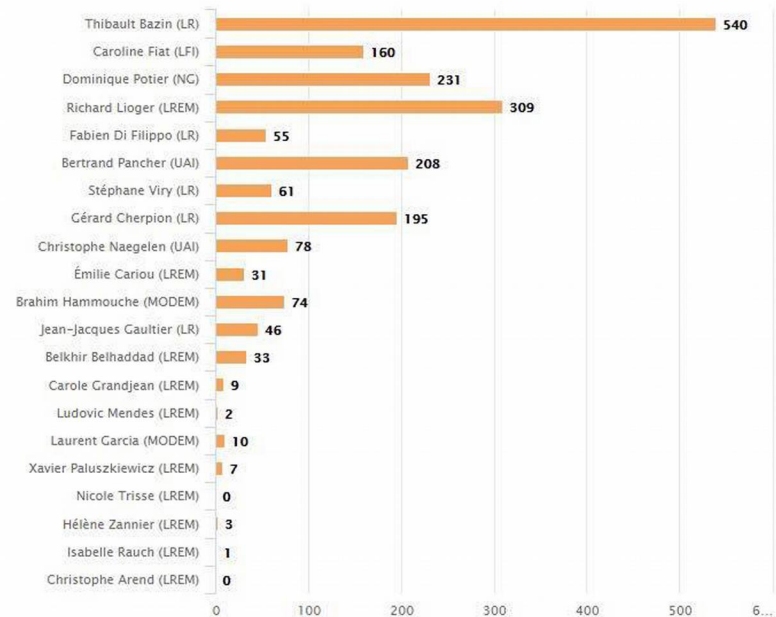
Nombre de points



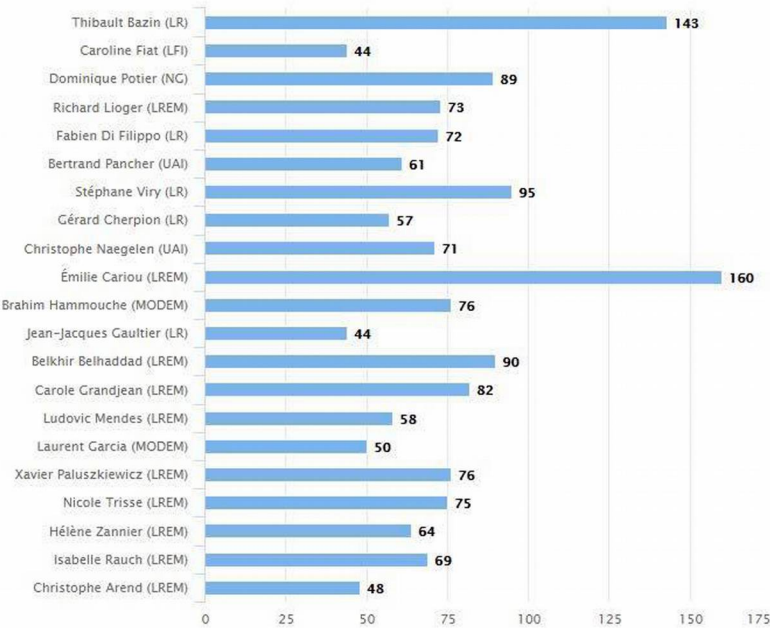
Interventions en commission



Amendements (auteur)



Présence en commission



Proposition de loi (auteur)



Classement général



ME CONTACTER :

Par voie postale en circonscription :

Permanence parlementaire du Député Thibault BAZIN
17, rue Sadi Carnot
54300 LUNEVILLE

Par voie postale à l'Assemblée Nationale :

Thibault BAZIN – Député Assemblée Nationale
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Par téléphone :

03 83 73 79 58

Par e-mail :

permanence.bazin@gmail.com

www.thibaultbazin.fr